

Engagement citoyen et engagement de foi ... Quel lien faisons nous entre notre engagement à ALERPI et ce qui en est à la source ?

Journée CCFD -Terre solidaire - 20.05.17 - Peltre-

1 ° Quel est le contexte dans lequel fonctionne ALERPI (Accueil)

ALERPI est le fruit d'un constat effectué en aumônerie de prison : nombre de personnes, lorsqu'il n'y a pas de relais familial, sortent de détention sans aucune ressource.

De 2002 à 2007, sous l'égide de l'aumônerie, nous avons ouvert progressivement 3 studios rue St Gengoulf. En 2007, nous avons créé l'association ALERPI et ouvert 4 studios supplémentaires, Rue Châtillon chez les pères du Sacré Cœur. Depuis 2010, nous avons déménagé Rue Maurice Barrès grâce à un accord passé avec la Congrégation des Sœurs de Saint André de Peltre, propriétaire des bâtiments que nous occupons.

Très concrètement, il s'agit, pour nous, d'accueillir des personnes n'ayant pas de point de chute à leur sortie d'incarcération.

A cet effet, 10 studios aménagés par nos soins sont mis à disposition pour une durée de 6 à 8 mois. Chaque studio est équipé d'un coin cuisine et d'une salle d'eau permettant au résident de vivre en autonomie.

Notre fonctionnement repose sur une trentaine de bénévoles, épaulés par une Éducatrice spécialisée.

Notre objectif, s'il est clair, n'est pas toujours simple à mettre en œuvre ! Il s'agit en effet, pour les personnes accueillies, de mettre à profit ce temps de passage à ALERPI pour

- effectuer toutes les démarches concernant leur situation administrative
- gérer leurs problèmes de santé, souvent d'addiction (alcool, drogue)
- rechercher un travail
- trouver un logement autonome.

De plus, il n'est pas rare qu'à son arrivée, le résident ne dispose d'aucune ressource financière, situation fréquente pour les moins de 25 ans. Quand tel est le cas, nous faisons bien sûr le nécessaire pour que la personne hébergée puisse se nourrir, s'habiller, être orientée vers les structures associatives amies qui peuvent les aider : Caritas, Croix Rouge...

Lorsque les résidents ont un revenu -il s'agit souvent au démarrage du RSA et de l'ATA- ils participent aux frais de logement à hauteur de 20 % de ces revenus.

Pour que les choses soient claires, il faut préciser que notre action se fait en partenariat avec l'administration pénitentiaire. En effet, les personnes accueillies peuvent être dans deux types de situations vis-à-vis de celle-ci :

- Elles peuvent être en fin de peine et donc en placement extérieur. Dans ce cas, elles sont encore sous écrou et doivent répondre à des exigences bien précises fixées par le Juge d'Application des peines quant aux heures de sorties. Par convention avec l'administration pénitentiaire, un prix de journée nous est versé. Celui-ci est 5 fois inférieur au prix de journée en détention. ALERPI verse alors un pécule de 50 € par semaine au résident pour ses frais d'alimentation.
- Dans le cas où une personne arrive libre à ALERPI, nous n'avons pas de financement direct.

Vous l'aurez compris, ainsi organisé, l'accueil suppose que nous assurions collectivement une permanence à ALERPI, 24 h sur 24 et 365 jours... par an !

2° En quoi consiste notre action ?

Dans le cadre ainsi décrit, nos tâches sont à la fois très concrètes et très diverses :

° Pour Nadette, elles consistent à assurer l'aménagement et l'entretien des studios, ainsi que la gestion matérielle des différents lieux, lesquels s'étalent sur 3 bâtiments. Cette tâche se fait avec deux autres bénévoles. Nous avons à cœur de proposer un cadre accueillant, propre, fonctionnel ... le cadre de vie pouvant aider à la réinsertion ... Les occupations ne manquent pas pour qui aime le travail manuel ! Réfection de studio en peinture, nettoyage et équipement au départ d'un résident, accueil d'un nouveau résident, entretien de la literie, gestion d'un vestiaire, de la buanderie, et aide éventuelle aux résidents, approvisionnement pour la collectivité... Ces situations sont souvent l'occasion d'une rencontre effective des résidents et facilitent généralement le contact.

° Pour Jacques, il s'agit

- de participer aux tâches du bureau de l'association,
- d'assurer le point hebdomadaire de suivi des résidents en collaboration avec l'éducatrice,
 - d'animer les différentes réunions (mensuelles pour celles des permanents / trimestrielles pour le CA), de transmettre l'information aux donateurs
- de répondre aux sollicitations des bénévoles et des différents partenaires,
- d'assurer les astreintes de week-end avec deux autres bénévoles ;
- de répondre aux situations d'urgence lorsqu'il y a un dérapage ;
- d'assurer des permanences, notamment de nuit.

Le travail passe aussi par la maintenance matérielle des locaux (matériel à entretenir, à changer, à rénover, installations diverses ...). Ce point reste très problématique car les besoins sont importants et les disponibilités dans ce domaine sont rares.

3° En quoi notre engagement à ALERPI est-il pour nous un engagement citoyen ?

° C'est un engagement vis-à-vis de la politique carcérale

Hubert de Gabory, président des maisons d'accueil l'îlot, soulignait récemment dans La Croix : « Aujourd'hui, 60 % des sortants de prison y retournent dans un délai de cinq ans. Il faut se rendre compte que si on réduisait le taux de récidive ne serait ce que de moitié, on résoudrait le problème de la surpopulation carcérale. Et surtout, on réconcilierait avec la société plus de 18000 des 80000 personnes sortant de prison chaque année »

Vous connaissez tous les problèmes actuels de surpopulation carcérale et des conditions de détention souvent inhumaines. Certains directeurs de prison en sont à refuser de nouvelles incarcérations par impossibilité matérielle d'assurer de nouveaux accueils. Comme citoyens, nous sommes convaincus :

- Que la création de nouvelles places de prison ne répondra que très partiellement au problème. L'exemple des États-Unis est là pour nous en convaincre. Le tout répressif nous mène à l'impasse.
- Qu'il faut que des passages de relais même modestes soient créés entre la justice et la société elle-même.
- Que les exemples de l'Espagne, de la Finlande sont là pour nous prouver que des solutions alternatives à la prison existent pour certains délits (fortes amendes, travaux d'intérêt général) ou en fin de peine (placements extérieurs, bracelets électroniques)

° C'est un engagement vis-à-vis des personnes :

ALERPI offre, à celui qui est hébergé dans la structure,

- ° Un cadre de vie accueillant
- ° Un réseau d'accompagnants aux compétences variées
- ° Une aide très pragmatique à la réinsertion
- ° Une présence humaine et à priori empathique

4° Et la Foi là-dedans ???

C'est sans doute le moteur... ou au moins le starter ...

L'Évangile est clair et on y revient quand le découragement se profile. Il fourmille d'arguments ...

Il nous dit la nécessité de nous rendre disponibles au plus petit ...

- Le " public " des personnes sortant de détention n'attire pas, généralement, l'empathie ... et pourtant : « Ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous l'aurez fait... » « J'étais en prison et vous m'avez visité... »
- L'accompagnement rendu possible à ALERPI nous a fait prendre conscience de l'absolue nécessité de ne pas réduire l'autre à ce qu'il ou elle a fait ... c'est parfois difficile, surtout quand la faute est lourde ou quand il y a "rechute". Mais c'est à ce prix que la dignité peut être retrouvée et la réinsertion envisagée. Certains résidents ont exprimé avoir été re-connus en arrivant à ALERPI.
- Pour ce qui nous concerne tous les 2, travailler avec ces personnes – souvent jeunes – c'est aussi rendre un peu de ce que nos parents nous ont donné ... et ce que nos enfants et petits enfants nous donnent, tant il est vrai que nombre de nos résidents n'ont connu depuis l'enfance que des galères et un cruel manque d'amour ...

5° Comment cela nous fait vivre ?

Concrètement, nous vivons sans doute notre temps de retraite « autrement ». Nous avons tout à fait conscience d'être privilégiés : nous n'avons pas besoin, comme un certain nombre de retraités, de rechercher de quoi compléter nos pensions. Nos enfants ont tous un travail et sont autonomes. Cet engagement, d'ailleurs, nous laisse le temps de moments particulièrement heureux avec nos petits-enfants !

Les liens tissés avec les résidents d'une part, avec les bénévoles de l'autre, sont multiples. Sans doute nous aident-ils à garder les pieds sur terre et à croire à l'indispensable solidarité qui doit se concrétiser entre générations et entre citoyens aussi différents soient-ils...

La lucidité nous oblige à dire néanmoins que l'équilibre à ALERPI est fragile et nous ne vous cachons pas que de temps à autre, nous aimerions passer un peu plus de temps dans le Tarn !

Car, hélas, les choix en matière pénale ne sont pas toujours porteurs... Il faut multiplier les dossiers et les démarches pour obtenir les aides nécessaires ... Certains épisodes sont lourds à porter lorsqu'il y a échec ou absence de solution à notre portée... quant à l'équilibre financier, il est toujours une préoccupation !

Mais l'arrivée d'un nouveau bénévole, le soutien financier fidèle d'un ancien, le passage d'un résident désormais logé chez lui qui revient boire un café et nous donner des nouvelles, l'investissement d'un autre dans le fonctionnement de la structure, tout cela, évidemment nous permet de persévérer !

Nadette et Jacques SIDOBRE.